



Délégation territoriale du Val d'Oise

**Volet du SROS: Santé des personnes placées
sous main de justice
situation locale**

Santé des personnes placées sous main de justice

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MAVO), à OSNY, mise en service en 1990

Seul établissement pénitentiaire du val d'Oise

Capacité opérationnelle de 580 détenus

Hommes majeurs

Flux d'entrée/sortie: 1555/1481

Santé des personnes placées sous main de justice

Des points forts :

- Arrivée de deux médecins généralistes temps plein en 2011 à l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA) et d'un nouveau cadre infirmier présent à 80%
- Il y a des consultations de chirurgien digestif, de dentistes, de dermatologue, d'ophtalmologue, d'orthopédiste, d'orthophoniste, de podologue-pédicure, de psychiatres, de psychologues et d'urologue
- Consultation « arrivant » par un médecin généraliste et par un dentiste avec radiographie pulmonaire (dépistage de la tuberculose), proposition d'examens sanguins de dépistage (VIH, hépatites...) et de mises à jour des vaccinations
- Sevrage tabac, alcool et autres toxicomanies possibles avec substitutions par les médecins généralistes
- Education thérapeutique pour les patients diabétiques
- Interventions de quatre Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Informations de prévention VIH/Infections Sexuellement Transmissibles/Hépatites Virales par l'Association Santé Médiation et Développement (ASSAMEDE)
- Ensemble de mesures pour prévenir les suicides

Santé des personnes placées sous main de justice

Des points faibles :

- Surpopulation carcérale avec environ 140% d'occupation

- Turn over important, en moyenne 5 à 8 mois de présence, auquel s'ajoute la difficulté pour accéder à la MAVO (contraintes liées à la sécurité), ce qui complique la mise en place d'action de Prévention Promotion de la Santé

- Temps insuffisants de médecins généralistes et de psychiatres, interventions des CSAPA difficiles, absence de consultation d'addictologue, de cardiologue, de gériatologue, d'hépatogastro-entérologue, de kinésithérapeute, de neurologue : **exiguïté de l'UCSA**
- En découle un besoin d'extractions médicales important pour aller consulter à l'hôpital...mais leur nombre par jour est limité et elles sont souvent annulées (extractions judiciaires ou pour urgences médicales) d'où des délais augmentés pour les consultations programmées

- Beaucoup de temps passé pour trouver un lit à l'hôpital, surtout en psychiatrie

- La sortie:
 - ne peut pas toujours être préparée de façon optimale car parfois non prévue longtemps à l'avance
 - la carte vitale et même l'attestation de sécurité sociale manquent souvent

Santé des personnes placées sous main de justice

Propositions de travail:

- Rapprochement CSAPA / Administration de la MAVO pour faciliter l'accès MAVO et UCSA
- Choix d'un CSAPA Référent pour coordonner les interventions des 4 CSAPA
- Formation complémentaire en addictologie des deux médecins généralistes
- Amélioration des procédures pour d'une part obtenir plus facilement une place à l'hôpital et d'autre part informer plus à l'avance les médecins des dates de sortie et assurer une couverture sociale afin de permettre une bonne continuité de la prise en charge une fois dehors
- Améliorer notre connaissance de l'état de santé pour proposer les actions PPS les plus adaptées aux besoins
- Sensibilisation des personnels pénitentiaires au repérage des troubles psychiatriques, en particulier la dépression, demandée par l'administration pénitentiaire
- Et surtout agrandissement de la surface de l'UCSA pour permettre plus d'interventions de l'extérieur

Santé des personnes placées sous main de justice

Conclusion:

Très bonne équipe professionnelle en place

L'accès à des actions de Prévention, Promotion de la Santé est rendu difficile par le contexte de la détention mais la réduction des risques est néanmoins à poursuivre et à développer

Besoin urgent d'augmenter la surface de l'UCSA